

## AMENAGEMENT NUMERIQUE DU LIMOUSIN

- Passage en très haut débit
- Schéma Directeur d'Aménagement Numérique du Limousin
- « SDAN Pilote »

La Commune de JUGEALS-NAZARETH a répondu favorablement suite à l'expression des besoins mis en œuvre par l'Agglo du Bassin de BRIVE pour devenir «SDAN Pilote».

**Historique** : Dans le cadre de l'ouverture totale à la concurrence, le marché du Limousin a été considéré comme non attractif par l'ensemble des opérateurs de télécommunication, car il ne correspondait pas à leurs critères de rentabilité.

En effet le manque d'infrastructures financées par les deniers publics, sur lesquelles pouvaient s'appuyer les opérateurs pour développer leur business, a entraîné que ces derniers ont concentré leur développement dans les grandes métropoles et les zones dites «rentables».

A ce titre, ils n'ont pas souhaité financer de nouvelles structures nécessaires à l'acheminement des données numériques sur les territoires où la rentabilité n'était pas assurée. En Limousin comme dans quelques régions françaises, les offres de Haut Débit sont rares et onéreuses.

Afin d'éviter une France à deux vitesses, voir à trois et parce que l'accès au Haut Débit est nécessaire pour maintenir une activité économique et une attractivité des territoires, la création d'un Syndicat Mixte Dorsal, afin d'assurer un service public du numérique en Limousin a vu le jour !

Le projet DORSAL a été mis en œuvre pour faire en sorte, que le Haut Débit soit accessible à tous et dans les meilleures conditions sur l'ensemble de la région..... Avec un bémol important, le temps pour répondre à l'ensemble des besoins des populations (100% de prises FTTH fin 2035....)

**Les objectifs DORSAL reposent sur :**

- Réduction Fracture Numérique
- Améliorer l'attractivité du Limousin
- Maîtriser l'aménagement numérique du territoire régional en conjuguant intérêt général et rentabilité
- Stimuler l'activité économique.

La Commune de **JUGEALS-NAZARETH** est située hors zone AMII – A ce titre nous dépendons du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique du Limousin (SDAN). La mise en œuvre du SDAN commence par une phase expérimentale dite « SDAN pilote » centrée sur deux axes de développement à savoir :

- Intervention sur un nombre réduit de territoires gérés par des groupements de collectivités
- Intervention sur tout le territoire selon les opportunités pour le raccordement très Haut Débit des zones d'activités.

Dans le cadre du « SDAN Pilote », au vu des projets d'aménagement numérique présentés par l'Agglomération du Bassin de BRIVE sur ses territoires hors zone AM II, a été proposé par l'Agglo au titre des territoires volontaires, la candidature de la commune de Jugeals-Nazareth.

Dans le cadre de mon mandat de Conseiller Communautaire, en entente avec Mr le Maire, j'ai validé auprès du représentant de l'Agglo du Bassin de BRIVE au Syndicat Mixte DORSAL, la candidature de la Commune de JUGEALS-NAZARETH.

Lors de la séance plénière du 29 septembre 2014, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, réuni en session ordinaire au Conseil Général de la Creuse à GUERET, sous la Présidence de Mr LAGARDE son Président, **a retenu la commune de JUGEALS-NAZARETH pour une montée en débit.**

La montée en débit pour notre commune représentera des travaux à hauteur de 121 K€ qui s'effectueront fin 2015 pour une mise en service technique et commerciale qui devraient intervenir **au premier semestre 2016.**

Ces travaux seront réalisés sur le NRA TUR/B01 situé au niveau du Bourg et qui accueille 249 lignes. La réalisation de travaux sur cette infrastructure, permettra de disposer d'au moins 8 Mbits. Pour rappel une partie des citoyens de notre commune dépendent du NRA NOAO1 situé à NOAILLES ont eu une montée en débit en 2012.

La Maîtrise d'ouvrage revient à DORSAL via un marché de travaux ; les infrastructures, ainsi construites, seront ensuite mises en affermage au délégataire DSP, Axione Limousin, qui sera chargé de les exploiter et les commercialiser auprès des opérateurs de service. Les financeurs des Travaux sont la Région Limousin (54%) l'Etat FSN (16%), le Département (15%) et l'Agglo du Bassin de BRIVE (15%). La commune de VIGNOLS a aussi été retenue.

Philippe TILLET  
Conseiller Communautaire  
1er adjoint

Ce sont plus de 50 personnes qui ont répondu «présent» à l'invitation de la municipalité pour se recueillir devant le monument aux morts de la commune.

En introduction le Maire remercie la population qui est consciente du devoir de mémoire que nous devons perpétuer. En agissant ainsi, il souligne que nous contribuons à faire le maximum pour préserver la paix, qui comme chacun sait, est précieuse mais fragile tant la situation géopolitique d'aujourd'hui est complexe.

Puis le déroulement de la cérémonie se poursuit avec les lectures officielles : celle du secrétaire d'état aux anciens combattants par le Maire et celle de l'U.F.A.C. par un jeune de la commune Nathan POULVELARIE, puis l'appel aux morts par les enfants de l'école.



Des remerciements, tout particulièrement, sont adressés par Gérard BAGNOL, le Maire, aux porte-drapeaux : Mrs Robert DUPUY, Maurice ARLEBOIS et Philippe TILLET et naturellement à la Chorale « les Troubadours du Causse » qui a interprété le chant des partisans et la marseillaise.

Tous les participants prolongent ce moment en remplissant la salle du Conseil Roger VERDIER autour du verre de l'amitié.

## Pensez à vous inscrire sur les listes électorales !

**N'oubliez pas !**



Vous avez jusqu'au **31 décembre 2014** pour vous inscrire sur les listes électorales de la commune.

Au cours de l'année 2015, il y aura **deux élections** : les 22 et 29 mars, les élections cantonales, afin d'élire votre conseiller général, et, courant du mois de décembre, les élections régionales (date non communiquée à ce jour).

## Informations secrétariat de la Mairie

En raison des fêtes de fin d'année et des congés y afférents, le secrétariat de la Mairie sera fermé le vendredi 26 décembre 2014 et le vendredi 2 janvier 2015.

**Le mercredi 31 décembre 2014, une permanence sera assurée par un élu jusqu'à 12h00, dernier délai pour l'inscription sur les listes électorales.**



## Le saviez-vous ?

### Qui était Roger Verdier ?

Né à Jugeals-Nazareth le 20 février 1922. Cheminot, il entre dans le maquis en 1943. Il fera parti de la 5ème Compagnie des Francs Tireurs et partisans français qui séjournera au camps des Suspins. Arrêté par les allemands puis transféré à Limoges, il sera ensuite libéré. Il participe à de nombreuses opérations, notamment de déraillement de trains. Le 31 mars 1944, en mission de ravitaillement de nuit, il tombe, mortellement blessé, dans une embuscade tendue par les groupes mobiles de réserve à Cressensac dans le Lot. Roger Verdier repose au cimetière de Nazareth.